



DECISION
N° 98.00.620.034.0 DU 2 SEPTEMBRE 1998

ADDITIF n° 2
au certificat d'approbation C.E. de type
n° 97.00.620.013.0 du 28 juillet 1997 révisé (1)

Le présent additif a pour objet :

- d'ajouter aux dispositifs récepteurs de charge du pont-bascule MASTER K types ELEC et HEC, les dispositifs récepteurs de charge type PB décrits dans le certificat d'approbation C.E. de type n° 94.00.626.010.0 du 27 décembre 1994 relatif aux ponts-bascules MASTER K type PB (2),
- d'ajouter aux types d'instruments concernés par le certificat d'approbation C.E. de type (1), la bascule type BA qui comprend :
 - un dispositif indicateur MASTER K, type OPS (3) ;
 - une des versions des dispositifs récepteurs de charge de la bascule type BA, faisant l'objet du certificat d'approbation C.E. de type n° 94.00.620.007.0 du 27 décembre 1994 (4) ;
 - un dispositif équilibreur et transducteur de charge identique à celui cité dans le certificat d'approbation C.E. de type précité (4).

Une cellule de pesée marquée NH est autorisée uniquement si les essais d'humidité selon EN 45501 ont été réalisés sur cette cellule de pesée. Lorsque plusieurs cellules de pesée sont utilisées dans un dispositif récepteur de charge elles doivent être identiques.

La compatibilité des modules est établie par le fabricant, au moyen de la fiche figurant dans le document WELMEC 2 édition 2, lors de la vérification C.E. ou de la déclaration C.E. de conformité au type.

Les autres caractéristiques fixées par les certificats précités et leurs additifs ou révisions sont inchangées.

LE SOUS-DIRECTEUR DE LA METROLOGIE,

J.F. MAGANA

(1) Décision n° 98.00.620.022.0 du 15 mai 1998.

(2) Et ses additifs.

(3) Certificat d'essai SDM n° 97.05 du 30 mai 1997 et sa révision 1 du 15 mai 1998.

(4) Et ses additifs.

